

Intitulé de l'UE	Activités d'intégration professionnelle IV
Section(s)	- (13 ECTS) Bachelier en Droit Cycle 1 Bloc 3

Responsable(s)	Heures	Période
Yves DOMAIN	370	Quad 2

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Stages	370h	Yves DOMAIN

Prérequis	Corequis
- Activités d'intégration professionnelle III	

Répartition des heures
Stages : 370h d'AIP

Langue d'enseignement
Stages : Français

Connaissances et compétences préalables
Néant

Objectifs par rapport aux acquis d'apprentissage programme (AAP)
Cette UE contribue au développement de la/des compétence(s) suivante(s)
• S'insérer dans son milieu professionnel et s'adapter à son évolution • Communiquer : écouter, informer, conseiller tant en interne qu'en externe • Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres au bachelier en droit • Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission en adoptant une démarche systémique • S'organiser : structurer, planifier, coordonner, gérer de manière rigoureuse les actions et tâches liées à sa mission.

Acquis d'apprentissage de l'UE:
Le stage permet à l'étudiant de mettre en pratique, dans un cadre professionnel spécifique, le savoir qu'il a acquis au cours de ses études. Il permet de vérifier que l'étudiant répond aux qualités (savoir, savoir-être et savoir-faire) nécessaires à l'insertion dans le monde professionnel

Contenu de l'AA Stages
Stage de 14 semaines dans un lieu laissé au choix de l'étudiant mais validé par la commission des stages selon des modalités précises (voir instruction sur ecampus).

Le caractère juridique du stage est essentiel. Le stage doit également être en lien avec le travail de fin d'études afin que l'étudiant ait acquis une réelle compétence tant théorique que pratique dans un domaine juridique déterminé.

Méthodes d'enseignement

Stages : AIP

Supports

Stages : activités sur eCampus

Évaluations et pondérations

Évaluation	Épreuve intégrée
Langue(s) d'évaluation	Français
Méthode d'évaluation	Évaluation par le promoteur 70% (non remédiable en 2e session) Évaluation par le maître de stage 30% (non remédiable en 2e session)

Année académique : **2018 - 2019**